

MAIRIE DE HAMBACH

45ème REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 mars 2020 à 19 h00

Nombre de conseillers élus : 23
Conseillers présents : 18

Conseillers en fonction : 23
Absents - sans excuse : 1
avec excuse : 0
: 4

Nombre de conseillers ayant donné procuration

Nombre de conseillers élus : 23
Conseillers présents : 18

Conseillers en fonction : 23
Absents - sans excuse : 0
avec excuse : 0
: 5

Nombre de conseillers ayant donné procuration

Réunis sous la présidence de **Mr Gaston MEYER, Maire**

Présents : **Mr MULLER, Mme RINCKE, Mr KESSLER, Mme HEULLY-DAUFFER, Mr SCHORUNG, Mme KIRCHER, Adjoints.**

Mmes FIRTION, GROSSE, HOELLINGER, MULLER, RUMPLER-BURGUN Mrs FUSS, KENNEL, MOURER, Serge Bruno SCHMITT, Serge SCHMITT, SIATTE.

Nom des membres ayant donné procuration :

Mr BOTT Cédric à Mr MULLER Daniel
Mme BRETTNACHER Pauline à Mme HEULLY-DAUFFER
Mme HENTZGEN Gabrielle à Mr FUSS Robert
Mme PERRIN Caroline à Mme RUMPLER-BURGUN Martine
Mr ZAHM Marcel à Mme RINCKE Véronique

Date de convocation : 25 février 2020
Secrétaire de séance : Mme HAFFNER

Ordre du Jour

- 1 MAISONS SENIOR : RESULTAT DE L'APPEL DE CANDIDATURE
- 2 CONSTRUCTION DE BATIMENT POUR LE PERISCOLAIRE – AVENANT AU MARCHÉ POUR LE LOT N° 1 – GROS OEUVRE
- 3 SECTEUR COMMERCIAL – AVENANT AU MARCHÉ
- 4 ACHATS ET VENTES DE TERRAINS
- 5 PERSONNEL : CREATION DE DEUX POSTES DE REDACTEUR ET DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
- 6 DEMANDES DE SUBVENTION PAR LES ASSOCIATIONS ET GRATIFICATION
- 7 ONF : PROGRAMME D'ACTION POUR 2020
- 8 DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER – information
- 9 DIVERS ET COMMUNICATIONS

Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2019

Compte rendu approuvé par 21 voix pour et 2 abstentions - signature du registre

MAIRIE DE HAMBACH

DCM 1 / 02 MARS 2020

MAISONS SENIOR : RESULTAT DE L'APPEL DE CANDIDATURE

La commission des marchés, réunie le 31 Janvier et le 17 Février dernier, a procédé à l'ouverture des plis des candidatures et à l'audition de deux cabinets d'architecture.

- MINAIRE PIERRON
- WMG ARCHITECTURE

Après présentation des résultats par Mr le Maire et explications complémentaires,

le conseil municipal, **par 19 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions**

- Décide de confier le projet au cabinet WMG Architecte (Mr MONCEL) pour un montant d'honoraires de 152 625.00 €HT (soit 9.25 % de l'estimatif des travaux de 1 650 000.00 €)

- Autorise le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces justificatives.

DCM 2 / 02 MARS 2020

CONSTRUCTION DE BATIMENT POUR LE PERISCOLAIRE

AVENANT AU MARCHE lot 1 GROS ŒUVRE avec l'entreprise IRION

L'entreprise IRION présente un avenant d'un montant de 8 138.95 HT soit 9 766.74 €TTC car il a été nécessaire de renforcer la dalle au-dessus de la canalisation d'assainissement.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'accepter cet avenant.

Marché initial en euros	HT 400 000.00	TTC 480 000.00
Avenant	8 138.95	9 766.74
Nouveau montant de marché	408 138.95	489 766.74

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte cet avenant et autorise le Maire à le signer.

MAIRIE DE HAMBACH

DCM 3 / 02 MARS 2020

SECTEUR COMMERCIAL – AVENANT MARCHE

Suite à la réunion de la commission des marchés le 31 janvier 2020, Mr KESSLER, fournit toutes les explications nécessaire justifiant l'avenant.

Après réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve l'avenant pour le secteur commercial : voirie de desserte parking commercial et voirie définitive

Marché initial en euros	HT	68 248 .50	TTC	81 898.20
Montant avenant		16 550.70		19 860.84
Nouveau montant		84 799.20		101 759.04

avec l'entreprise M.A.E.V.A.

DCM 4 / 02 MARS 2020

ACHATS ET VENTES DE TERRAINS

1 - Achat aux Héritiers HAFFNER

Par délibération du 26 août 2019, il avait été décidé d'acquérir la totalité des parcelles appartenant aux Héritiers de Mr HAFFNER Bernard et Madame née SIEBERT Germaine au prix global de 49 631 €

Or, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption sur les trois parcelles situées en section 50 et après négociation avec les héritiers Haffner un prix de 19 429 € pour une surface de 3.88. ha 57 ca a été retenu qu'ils ont accepté.

Aussi Mr le Maire propose tout de même de faire l'acquisition des quatre parcelles de la section 44 au prix de 30 302.00 € (correspondant à 49 631.00 € - 19 429.00 € = 30 202.00 €)

Section	Parcelle	Surface	Zonage PLU
44	258	8.92	1 AUa
	279	5.69	1 AUa
	281	9.45	1 AUa
	640	4.71	Ub
Total surfaces		28.77	
Prix global		30 202 €	

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et demande au cabinet notarial MICHALOWICZ et PETIT de rédiger l'acte notarié, les frais étant à la charge de la commune.

MAIRIE DE HAMBACH

2 - Achat aux héritiers de Mme SCHMITT Marie Rose

Mmes AMMER Bernadette et Mme RAUCH Rose Marie, ont trouvé un accord pour la vente de la parcelle bâtie section 36 n° 78 de 16 ares 56 au prix de 119 000 €, située en zone Ua du PLU.

Cette acquisition permettra à la Commune, pour raison de sécurité, d'élargir la route place de l'Eglise, de créer des parkings et un aménagement ludique.

Après échange de vues, le conseil municipal, **par 22 voix pour et 1 abstention**

- décide cet achat au prix de 119 000 € et confie la rédaction de l'acte notarié au cabinet notarial MICKALOWICZ et PETIT, les frais étant à la charge de la commune.

3 - Vente terrain à Mr KONRAD Markus

Par délibération du 16 décembre 2019, il avait été décidé de vendre le terrain situé devant sa maison. L'arpentage a été réalisé et le PV d'arpentage indique le nouveau numéro de parcelle et sa surface.

Aussi, le conseil municipal, **à l'unanimité** confirme la vente de la parcelle section 2 n° 673/82 située en zone Ua du PLU d'une surface de 1.07 ares au prix de 1605.00 (soit 1500 €/l'are suivant l'avis du domaine) et confie la rédaction de l'acte notarié au cabinet notarial KARST-LEDY et PEFFERKORN. Comme les frais d'arpentage, les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

DCM 5 / 02 MARS 2020

CREATION DE DEUX POSTES DE REDACTEUR

ET DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Mr le Maire propose la création :

- de deux postes de rédacteur à temps complet – 35 h ;
- de deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade
- * un poste de 25 h hebdomadaire
- * un poste de 30 h hebdomadaire.

Après échange de vues, le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte ces propositions.

DCM 6/ 02 MARS 2020

DEMANDES DE SUBVENTION PAR LES ASSOCIATIONS ET GRATIFICATION

Plusieurs demandes de subventions nous sont parvenues dont Le Tennis Club Hambach-Roth, l'association des vétérans de Hambach et l'Interassociation alors que la Bibliothèque municipale souhaite un versement exceptionnel pour les frais engagés depuis le début de l'année.

Melle Sandrine LAHOUD a effectué un stage de 2 semaines au secrétariat et Mr le Maire propose de lui attribuer une gratification de 150 €

Après échange de vues, le conseil municipal, **à l'unanimité**, octroie

MAIRIE DE HAMBACH

- Une subvention de 710 € au titre de 2019 et 182 € au titre de 2020, soit un total de 892 € au Club de Tennis pour divers équipements et matériels liés à l'aménagement extérieur, du matériel pédagogique et d'une friteuse, représentant 40 % de la valeur d'achat ;
- Une subvention de 100 € à l'association pour les vétérans de Hambach pour un réfrigérateur, représentant 40 % de la valeur d'achat ;
- Une subvention de 438 € au titre de 2019 et 1200 € au titre de 2020 soit un total de 1638 € à l'Interassociation pour l'achat de divers matériels d'investissement ;
- Une subvention de 1000 € pour le fonctionnement de la Bibliothèque municipale ;
- Une gratification de 150 € à Melle Sandrine LAHOUD pour son stage au secrétariat.

DCM 7/ 02 MARS 2020

ONF : PROGRAMME D'ACTION POUR 2020

Mr SCHORUNG, Adjoint présente le programme des travaux pour l'année 2020 :

- pour les travaux d'exploitation une estimation de 1 874.36 €H.T
- pour les travaux sylvicoles 2 921.44 €H.T

Le conseil municipal, **à l'unanimité**

- approuve ces programmes.

Toutes les délibérations ont été reçues à la Sous Préfecture le 03 mars 2020
--

8 DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER – information

VENTE DE MAISON, IMMEUBLES ET APPARTEMENTS		
7 rue de la Forêt Maison	Consorts GROSSE Denise, Fabienne, Denis, Roland et DOLISY Sabine	SCI PEGASE
41 rue Nationale Maison	Mme PIERRET Renée et Jeanne	Mr KARAYER Volkan et Mme TIRYAKI Nuran
45 rue Principale Local professionnel et places de stationnement	Mr GROSS Eric	SCI GROSS A-K
75 rue Principale Maison	Mr LEONARDI David et Mme LEONARDI Anne	Mme MELCHIOR Morgane Et Mr FUHRMANN Cédric
VENTE TERRAINS		
Derrière le 59 rue Nationale usufruit et nu propriété	Mmes HENTZGEN Gabrielle et Alexandra	Mme AESCHLIMANN Fanny
Derrière le 59 rue Nationale - usufruit	Mme HENTZGEN Gabrielle	Mr HENTZGEN Pierre
Zone Europôle 2 section 47 n°147	Mr SCHNEIDER Hubert	SEBL
Zone Europôle 2 section 47 n° 157	Mrs LAMPERT Noël et Michel	SEBL
Zone Europôle 2 section 47 n° 156	Mr LAMPERT Denis et Mme DE ROLAND Carmen	SEBL

MAIRIE DE HAMBACH

9 DIVERS ET COMMUNICATION

Accès de l'accès au local des arboriculteurs de Roth : Mr le Maire informe, que toutes les offres reçues après l'appel d'offre par procédure adaptée étant au-dessus de l'estimation des travaux ,qu'il a déclaré la procédure sans suite pour motif d'intérêt général.

Mr le Maire prend la parole et remercie tous ses collègues élus ainsi que le personnel pour leur collaboration et leur dévouement.

Mr MULLER, 1^{er} Adjoint prend la parole et lui adresse un grand bravo, le village est rayonnant grâce à toi.

Fin de la réunion : 20 H 40